

X

OF 31/01/14

La réforme Sapin irrite les inspecteurs

La réforme engagée par le ministre du Travail ne plaît pas aux inspecteurs du travail. Ils ont manifesté devant le PS à Nantes.

La réforme sera en débat au Parlement le 3 février. Et la pression monte au sein des organisations syndicales de l'inspection du travail, où le « plan Sapin » focalise les critiques. Quatre syndicats ont dit non, deux se sont abstenus. Il est vrai qu'il y a de la distance entre les deux approches. Celle du ministre du Travail est volontariste à l'égard de sa réforme dénommée « Ministère fort ». Les acteurs de terrain y voient surtout une perte d'autonomie et une diminution des moyens humains, voire une « destruction des missions ». Deux lectures.

C'est justement pour sensibiliser les députés avant le vote parlementaire que l'intersyndicale ⁽¹⁾ s'est déplacée de toute la région jusqu'au siège du Parti socialiste à Nantes, à l'occasion d'une réunion du comité technique régional de la Direccte ⁽²⁾, l'équivalent du comité d'entreprise dans la fonction publique. « Nous avons été consultés mais pas vraiment entendus », souligne Fabrice Ramirez, de la CGT, qui dénonce une atteinte à l'indépendance des inspecteurs du travail, davantage soumis aux directives d'un pouvoir hiérarchique, « en fonction des priorités nationales et non de la demande des usagers ».

Il pointe aussi une diminution des effectifs de 117 postes en France, qui se traduira selon lui par « une réduction des contrôles en entreprise et une diminution des moyens



L'allusion de la manifestante est sans équivoque : ce n'est plus Noël pour les inspecteurs du travail.

d'accueil du public ».

« Pour le seul département de Loire-Atlantique, c'est au minimum une baisse de 15 % d'agents de contrôles des entreprises d'ici 2015 », indique Françoise Gallais, du bureau syndical. D'autant que la retraite se profile pour une part non négligeable de ces fonctionnaires. Le corps des contrôleurs devrait à terme se rapprocher de celui des inspecteurs. A la permanence du PS, c'est un assistant parlementaire qui a reçu la délégation. Et transmettra.

Camille GUILLEMOIS.

(1) CGT, FO, FSU et Sud.

(2) Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.